

## Fiche personnalisée de remboursement des frais de déplacement en compétition

Cette fiche est à compléter avec soin et à remettre uniquement au trésorier du club avec toutes les pièces justificatives de dépenses occasionnées pour le déplacement en compétition. Aucun remboursement ne sera effectué sans la facture correspondante. Le remboursement d'une partie de ces frais sera effectué par chèque et dans un délai d'un mois en respectant le barème annoncé en début de saison et affiché dans la salle d'Armes.

*Le tireur / l'accompagnateur*

<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>
--------------	-----------------

*La compétition*

<u>Date :</u>	<u>Lieu :</u>	<u>Distance :</u> _____ km					
<u>Type :</u>	Crt.Reg.	Zone	Int. Zone	Crt. Nat.	Cpe.Mde.	France	
<u>Catégorie :</u>	Pup.	Benj.	Min.	Cad.	Jun.	Sén. Vét.	
<u>Genre :</u>	Homme		Femme		Individuel		Par équipe
<u>Arme :</u>	Fleuret	Epée	Sabre		Frais d'engagement : _____ €.		

*Les frais de déplacement*

		Accompagnateur	Tireur	Prise en charge CEW
<b>Transport :</b>	- Billet SNCF			
	- Carburant			
	- Péage			
<b>Hébergement :</b>	- Chambre			
	- Parking			
<b>Restauration :</b>	- Petit déjeuner			
	- Repas			
<b>Montant total des frais :</b>				

Le tireur / l'accompagnateur :

Le trésorier du CEW :